

PROCÈS-VERBAL : 2^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION DE CONTACT IMPROVISATION

Date: 17 octobre 2004

Lieu: Studio 303, 372 rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal

Étaient présents: 24 personnes

1. Ouverture de l'assemblée

Mot de bienvenue du président de l'Asso.

2. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée

François Chevalier propose Yvan Duperré comme président et Stéphanie Gaudreau comme secrétaire appuyé par Pierre-Luc Vignola. Adopté.

3. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Robert Schweitzer secondé par Jean B. Mathieu. Adopté.

4. Adoption du procès verbal de l'Assemblée générale 2003.

Proposé par François Chevalier secondé par Justin Bur. Adopté.

5. Rapport du président

Présentation du Bilan et des réalisations de l'ACI par François Chevalier.

6. Présentation du bilan financier (période de questions suite aux rapports)

Présentation de Loïs Darie.

Adoption proposée par Manon Beaudoin secondée par François Dandurand. Adopté.

7. Réception des États financiers vérifiés au 30 juin 2004

Lecture de Loïs Darie. Approuvé à l'unanimité.

8. Proposition de modification des Règlements généraux

Résumé des *Règlements généraux* par François Chevalier.

François Dandurand secondé par Carole Bernard propose que l'on adopte les *Règlements généraux*. Adopté à l'unanimité.

9. Plan d'action 2004-2006 – « L'ACI, un outil pour tous »

Élaboration des projets et perspectives d'avenir.

10. Élections

- i) Rapport du comité de mise en candidature.
- ii) Nomination d'un président d'élection : Yvan Duperré
- iii) Élection des administrateurs de l'ACI – Sont élus à l'unanimité pour composer le c.a. : Manon Beaudoin, Nina Galea, Pierre-Luc Vignola, Stéphanie Gaudreau, Loïs Darie, François Chevalier et François Dandurand.

11. Résolutions (le cas échéant)

Aucune autre résolution n'est proposée.

12. Levée de l'assemblée (à 15h50 précises)